

1^{ÈRE} ÉDITION des assises du Droit Pénal Fiscal

L'Institut du Droit Pénal Fiscal et Financier (IDPF²)
et la Faculté libre de Droit et d'Économie-Gestion
vous convient au grand rendez-vous annuel des professionnels
du droit pénal fiscal.

SAVE THE DATE

Mardi 19 decembre 2023
9h30 – 18h30

LIEUX

Faculté libre de droit
et d'Économie-Gestion FACO

115, rue notre Dame
des Champs - 75006 PARIS
AMPHITHEATRE



9h00 – 9h30

Accueil des participants

9h30 – 9h45

Ouverture des travaux – Allocution d'ouverture

Hubert de LA BRUSLERIE, Professeur émérite à l'Université Paris Dauphine, Expert financier inscrit à la Cour d'Appel de Paris, Doyen de la Faculté libre de droit et d'Économie-Gestion (FACO)

Mehdi-Emmanuel JOUINI, Docteur en Droit, avocat au barreau de Paris, cabinet MEJ Avocats, Professeur à la Faculté libre de droit et d'Économie-Gestion (FACO)

9h45 – 11h00

Table ronde 1 : Réserves au principe du ne bis in idem : Etat des lieux et perspectives au regard des principes constitutionnels et européens

Frédéric IANNUCCI, Administrateur de l'Etat, chef du service de la sécurité juridique et du contrôle fiscal (SJCF)

Jacques LEROY, Professeur émérite à l'Université d'Orléans, Doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université d'Orléans

Stéphane DETRAZ, Maître de conférences, Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet, Institut Droit Ethique Patrimoine (IDEP), co-auteur du Précis de Droit Pénal fiscal

Julien GASBAOUI, Avocat au Barreau de Paris, cabinet GASBAOUI Avocats, Maître de conférences associé à l'Université d'Aix-Marseille

Clarisse SAND, Avocat au Barreau de Paris et de Bruxelles, cabinet SAND AVOCATS, Présidente de l'IDPF2

11h00 – 11h15

Pause – Rafrachissements

11h15 – 12h45

Table ronde 2 : La justice négociée en droit pénal fiscal s'adresse-t-elle uniquement aux dossiers à hauts enjeux financiers ?

Thomas HEINTZ, Avocat au Barreau de Paris, cabinet BOSCO AVOCATS, ancien secrétaire de la Conférence

Guillaume PELLEGRIN, Avocat au Barreau de Paris, cabinet BREDIN PRAT, ancien secrétaire de la Conférence

Rémi LORRAIN, Avocat au Barreau de Paris, cabinet MAISONNEUVE, ancien secrétaire de la Conférence

Paul MISPELON, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, PWC société d'avocats

12h45 – 13h45
Déjeuner

13h45 – 15h15

Table ronde 3 : La visite domiciliaire a-t-elle encore un avenir dans les procédures pénales fiscales ?

Christophe PERRUAUX, Magistrat délégué aux missions judiciaires de la douane et de l'administration fiscale, directeur du service d'enquête judiciaires des finances (SEJF)

Renaud SALOMON, Avocat général à la 1^{ère} chambre civile de la Cour de cassation, professeur associé à l'Université Paris-Dauphine

Thomas MERCEY, Avocat au Barreau de Paris, ARSENE

Antoine LANDON, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, cabinet LANDON, Ancien secrétaire de la Conférence

Mehdi-Emmanuel JOUINI, Docteur en Droit, avocat au Barreau de Paris, MEJ Avocats, Professeur à la Faculté libre de droit et d'Économie-Gestion (FACO)

Eloi CHAN, Avocat au Barreau de Paris, STAS & ASSOCIES

15h15 – 15h30
Pause – Rafrachissements

15h30 – 17h15

Table ronde 4 : L'auto incrimination et la régularisation d'avoirs détenus à l'étranger

Stéphane CREANGE, Administrateur de l'Etat, directeur de la direction nationale des vérifications de situations fiscales (DNVSF)

Guy PARLANTI, Avocat au Barreau de Paris, cabinet GOZLAN & PARLANTI

Laurent THOUVENOT, Avocat au Barreau de Thonon les Bains, cabinet RTA AVOCATS

Olivier JANORAY, Avocat au Barreau de Paris, cabinet ARSENE

17h15 – 18h00
Synthèse des débats - Propos conclusifs

Manon de SAINT LEGER, Docteur en Droit, Cabinet SUSSANS & ASSOCIES, auteur de la thèse « *L'articulation des procédures pénale et fiscale* », Premier prix de thèse 2023 décerné par la Cour des Comptes

Vincent NIORE, Vice-Bâtonnier du Barreau de Paris, Ancien secrétaire de la Conférence, STAS & ASSOCIES

18h00 – 18h30
Rafrachissements - Échanges



1^{ÈRE} ÉDITION
des assises
du Droit Pénal Fiscal

Inscription gratuite
et obligatoire

